



REGROUPEMENT
DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE
DES RÉGIONS DE QUÉBEC
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES
SERVICE DE REMPLACEMENT

POLITIQUE SUR LA NON-DISCRIMINATION SERVICE DE REMPLACEMENT

Le Regroupement, de même que ses représentantes n'exerce aucune menaces, contraintes ou discrimination contre une candidate inscrite ou souhaitant s'inscrire au service de remplacement, un Centre de la petite enfance ou ses représentants à cause de la race, de la couleur, de la nationalité, de l'origine sociale, de la langue, du sexe, de l'état de grossesse, de l'orientation sexuelle, de l'état civil, de l'âge, des croyances religieuses ou de leur absence, des opinions politiques, du handicap ou de tout autre motif de discrimination illicite au sens de la *Charte de droits et libertés de la personne*.

Malgré ce qui précède, une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités exigées de bonne foi par le Regroupement ou un Centre de la petite enfance, est réputée non discriminatoire.